

Madame, Monsieur,

Vous avez reçu les différents montants concernant la classe de neige, en particulier la somme restant à payer. Vous pourrez effectuer **de 1 à 6 versements**. A vous d'indiquer quel(s) mois le(s) chèque(s) doi(ven)t être débité(s). Chèques à l'ordre de : «Petits Sous Liés»

Les chèques sont **à remettre aux enseignants avant le 1er décembre**. Ils ne seront débités que dans les 10 premiers jours du (des) moi(s) que vous aurez indiqué(s). Vous les mettrez sous enveloppe au nom de l'enfant avec le papillon ci-dessous indiquant les mois de débit entre décembre 2025 et mai 2026.

Si le montant à votre charge est trop élevé pour vos moyens actuels, et dans la mesure où **aucun problème financier ne doit empêcher un enfant de participer à la classe de neige**, en accord avec le sou des écoles, faites-moi savoir que vous ne pouvez régler la totalité de la somme. Le sou réglera ce que vous ne pouvez acquitter.

Toutefois, un minimum de 40€ **par enfant** est demandé. 40€ correspondants aux repas qu'il prendra pendant les 5 jours de classe de neige ainsi qu'aux frais divers liés à la vie quotidienne. Cette somme « plancher » a déjà été versée par chaque famille en guise d'arrhes, elle ne sera donc pas remboursée, sauf évènement familial grave ou problème de santé dûment justifié par un certificat médical.

Je peux fournir tout document attestant de l'intention de votre enfant de participer au séjour pour les CE ou autres organismes qui pourraient aider au règlement partiel. Me le demander à l'école : Ce.0730465J@ac-grenoble.fr. **Chèques vacances acceptés.**

La directrice, Béatrice MINOLA

Je, soussigné(e) _____ parent de _____
en classe de _____ souhaite régler en ____ versements. Je fais autant
de chèques que nécessaire et demande à ce que ces chèques soient
débités aux mois de : _____
_____ (autant de mois
que de versements entre décembre 2025 et mai 2026).

Date, et signature _____

Madame, Monsieur,

Vous avez reçu les différents montants concernant la classe de neige, en particulier la somme restant à payer. Vous pourrez effectuer **de 1 à 6 versements**. A vous d'indiquer quel(s) mois le(s) chèque(s) doi(ven)t être débité(s). Chèques à l'ordre de : «Petits Sous Liés»

Les chèques sont **à remettre aux enseignants avant le 1er décembre**. Ils ne seront débités que dans les 10 premiers jours du (des) moi(s) que vous aurez indiqué(s). Vous les mettrez sous enveloppe au nom de l'enfant avec le papillon ci-dessous indiquant les mois de débit entre décembre 2025 et mai 2026.

Si le montant à votre charge est trop élevé pour vos moyens actuels, et dans la mesure où **aucun problème financier ne doit empêcher un enfant de participer à la classe de neige**, en accord avec le sou des écoles, faites-moi savoir que vous ne pouvez régler la totalité de la somme. Le sou réglera ce que vous ne pouvez acquitter.

Toutefois, un minimum de 40€ **par enfant** est demandé. 40€ correspondants aux repas qu'il prendra pendant les 5 jours de classe de neige ainsi qu'aux frais divers liés à la vie quotidienne. Cette somme « plancher » a déjà été versée par chaque famille en guise d'arrhes, elle ne sera donc pas remboursée, sauf évènement familial grave ou problème de santé dûment justifié par un certificat médical.

Je peux fournir tout document attestant de l'intention de votre enfant de participer au séjour pour les CE ou autres organismes qui pourraient aider au règlement partiel. Me le demander à l'école : Ce.0730465J@ac-grenoble.fr. **Chèques vacances acceptés.**

La directrice, Béatrice MINOLA

Je, soussigné(e) _____ parent de _____
en classe de _____ souhaite régler en ____ versements. Je fais autant
de chèques que nécessaire et demande à ce que ces chèques soient
débités aux mois de : _____
_____ (autant de mois
que de versements entre décembre 2025 et mai 2026).

Date, et signature _____